



BARBERY
CATTANEO
GAUTIER

SNC BATI CAB
24 Boulevard Vincent Gâche
44200 NANTES

PERMIS D'AMENAGER

Département de Loire Atlantique
Commune de Vigneux de Bretagne

Rue Saint Michel
Section AV

"Le Clos Saint Michel"

Plan de composition

Article R 441-4 2° du Code de l'Urbanisme

FONCIER
URBANISME
COPROPRIÉTÉ
BORNAGE
TOPOGRAPHIE
BUREAU
D'ÉTUDES-VRD
EXPERTISE
IMPLANTATION
CONSEIL

BLAIN
9 rue Thomas Edison
BP 14
44130 Blain
Tél. 02 40 79 02 70
Fax 02 40 79 13 65

SAVENAY
2 rue de la Gare
44260 Savenay
Tél. 02 40 56 91 73
Fax 02 40 56 92 27

SAINT HERBLAIN
37 rue Bobby Sands
44813 Saint Herblain
Cedex
Tél. 02 40 86 09 73
Fax 02 40 86 09 70

PONT-CHÂTEAU
2 rue des Châtaigniers
Parc de la Cafetais BP22
44160 Pont-Château
Tél. 02 40 01 60 27
Fax 02 40 88 05 26

SARL AU CAPITAL
DE 130 000 €
428 051 154
RCS SAINT-NAZAIRE
APE 7112A
OGE N° 2004B200010

Nature des modifications

Date	Indice	Nature des modifications
13/03/2020	A	Complément suite à la demande de pièces manquantes n°1
14/01/2021	B	Mise à jour après bornage du périmètre du lotissement

Nivellement en système :
NGF-IGN69 (GFS réseau Teria)
Coordonnées en système :
Lambert 93 (CC47 zone 6)

Architecte : **ACDM Architecture**
2 rue Marie Curie
CS 52411
44214 VERTOOU



Pour : **SNC BATI CAB**
24 Boulevard Vincent Gâche
44200 NANTES

PA4

Echelle 1 / 500

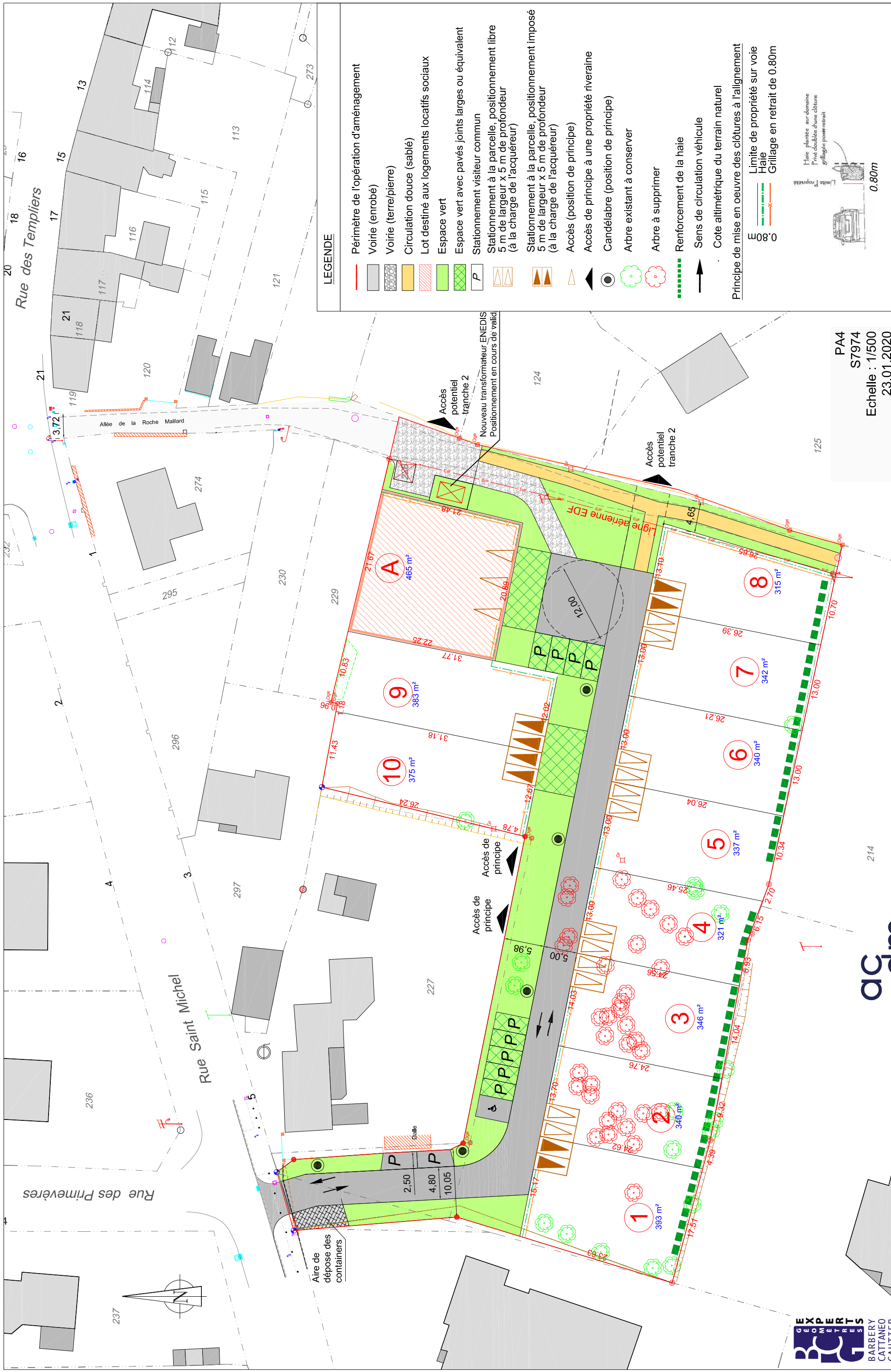
Ref : S7974

Date de Creation

23.01.2020

Fichier Autocad

S7974_PA_2020-01-23_BORNAGE.DWG



LEGENDE

	Périmètre de l'opération d'aménagement
	Voirie (enrobé)
	Voirie (terre/pierre)
	Circulation douce (sablé)
	Lot destiné aux logements locatifs sociaux
	Espace vert
	Espace vert avec pavés joints larges ou équivalent
	Stationnement visiteur commun
	Stationnement à la parcelle, positionnement libre 5 m de largeur x 5 m de profondeur (à la charge de l'acquéreur)
	Stationnement à la parcelle, positionnement imposé 5 m de largeur x 5 m de profondeur (à la charge de l'acquéreur)
	Accès (position de principe)
	Accès de principe à une propriété riveraine
	Candélabre (position de principe)
	Arbre existant à conserver
	Arbre à supprimer
	Renforcement de la haie
	Sens de circulation véhicule
	Cote altimétrique du terrain naturel

Principe de mise en oeuvre des clôtures à l'alignement

	Limite de propriété sur voie
	Haie
	Grillage en retrait de 0.80m

Haie plantée sur domaine
 Privé doublée d'une clôture
 grillagée posée en retrait
 Limite Propriété
 0.80m

NOTA : Les cotes et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots et établissement du Document Modificatif du Parcélariaire Cadastral (DMPC).

PA4
S7974
Echelle : 1/500
23.01.2020
Modification du
14.01.2021 après
bornage périmétrique

Maître d'ouvrage : SNC BATI CAB
24 Boulevard Vincent Gâche
44200 NANTES

Architecte : ACDM Architecture
2 rue Marie Curie - CS 52411
44124 VERTOU Cedex



Maître d'oeuvre, urbanisme, BET : Cabinet BCG
2 rue de la Gare
44260 SAVENAY

